

S'approprier le cadre et les techniques de la médiation sociale

■ Objectifs

- Définir le cadre de la mission,
- S'approprier le rôle et la posture du médiateur,
- S'approprier la méthodologie, les outils, les techniques de la médiation sociale.

■ Programme

1^{er} jour : introduction générale sur la médiation sociale

- Présentation croisée des stagiaires
- La diversité des actions de médiation (film sur les différentes activités de médiation sociale : Paroles de médiateurs, de partenaires, de financeurs...)
- Débat
- Médiation : la diversité des représentations

Les concepts de médiation, de médiation sociale

- Le concept de médiation : distinction entre médiation, négociation, arbitrage, jugement et recours à un expert,
- Les éléments constitutifs de la médiation sociale :
 - Définition
 - Cadre déontologique
 - Les principes garantissant le processus de médiation,
 - Les principes garantissant la qualité du médiateur,
 - Mise en situation pour appropriation et compréhension du positionnement de tiers

2^{ème} jour : les différents types de médiation

- Médiation formelle : administrative, pénale, civile (judiciaire et conventionnelle)
- Médiation informelle : La médiation sociale
 - Travail en sous-groupes :
 - La liberté d'entrer en médiation
 - Comment amener les parties à la médiation
 - La légitimité du médiateur par les parties

Fonctions et missions du médiateur social, les limites du rôle

- Le nouveau référentiel des 9 activités de la médiation sociale et culturelle
 - Présentation par les stagiaires de leurs activités
 - Classement, synthèse et comparaison avec le référentiel
- L'inscription de la médiation sociale dans les politiques publiques : CUCS, CLS, CLSPD.....
- La question de son utilité sociale et de son évaluation : le référentiel CITER
- Ce que la médiation sociale ne peut pas faire (clarification des missions)



- Ce que la médiation ne doit pas faire (approfondissement de la posture de tiers impartial et indépendant par jeux de rôle)

3^{me} jour : les outils de la médiation sociale (apports théoriques et études de cas)

- La logique de résolution des conflits en cinq étapes
 - Critères pour décider d'y avoir recours (la médiation n'est pas une potion magique). Rappels des conditions de la médiation sociale (liberté d'adhérer et volonté d'aboutir).
 - La posture de médiateur
 - Indépendance
 - Absence de pouvoir institutionnel
 - Liberté de se retirer
 - Impartialité et confidentialité
- La méthode garantissant la posture de tiers impartial (mises en situation, jeux de rôles)
- Les 5 phases : Le quoi , Le pourquoi, L'accord sur les désaccords, Le comment, La conclusion (engagement)

Le partenariat, la transversalité (travail en sous-groupes)

- La médiation, nécessairement partenariale
 - « Faire avec », et non « faire à la place de... »
 - Comment s'intégrer dans le réseau local
 - La notion de territoire
- Des problématiques complexes et multiples (études de cas)
 - Les limites du médiateur
 - La nécessité de passer les relais
- Conclusions, bilan de la formation

Modalités pédagogiques

Tous les aspects théoriques suivants seront validés à travers de nombreux cas pratiques réalisés en grands groupes ou en petits groupes. A tour de rôle, la fonction de médiateur sera ainsi endossée par chacun, les autres jouant le rôle des différents interlocuteurs.

Intervenant

Patrick TALBOT, Chargé de missions France Médiation. Auparavant, responsable formation professionnalisation à Citéo, structure de médiation lilloise, il a contribué à la mise en place d'une classification des emplois et d'une certification des compétences des médiateurs sur des activités spécialisées, et de l'ingénierie de formations spécifiques.

Lieu : France Médiation - Paris -

Durée : 3 jours

Dates : 24 -25 et 26 mars 2010

Public : *Médiateurs ou toute personne en situation professionnelle de médiation*

Tarif adhérent : 510 € net de taxe

Tarif non adhérent : 630 € net de taxe

